



SOLIDARITÉ AVEC NOTRE CAMARADE JEAN-PAUL DELESCAUT

Le 02 décembre 2025, la cour d'appel de Douai va juger à nouveau notre camarade Jean-Paul Delescaut, Secrétaire Général de l'UD CGT du Nord, condamné, à tort, en première instance à un an de prison avec sursis pour « apologie du terrorisme ».

Combattre un génocide, dénoncer le soutien et la complicité de celles et ceux qui les arment, défendre la reconnaissance de l'État de Palestine, et combattre l'extrémisme, ne constituent pas un crime, ni une apologie du terrorisme dans notre pays.

La CGT, dans ses valeurs de solidarité internationale, continuera à combattre et dénoncer toute forme de colonialisme et de génocide. N'en déplaise au gouvernement qui, par n'importe quel moyen essaie de faire taire celles et ceux qui alertent l'opinion publique sur la complicité de nos gouvernants.

La toute nouvelle Coordination Fédérale Régionale Hauts de France des Services Publics apporte son soutien total et fraternel à notre camarade Jean-Paul Delescaut.